

Gradit, parti pour rester ?

Cholet songe sérieusement à prolonger jusqu'à la fin de saison le contrat de William Gradit.

« William ? On pense sérieusement à le faire signer comme joker jusqu'à la fin de la saison. Nous n'avons pas encore définitivement arrêté notre décision mais c'est une possibilité... »
Visiblement, Erman Kunter a apprécié la manière avec laquelle William

Gradit s'est fondu dans le collectif choletais à Nancy puis à Liévin. En fonction des résultats du nouvel examen de santé que Fabien Causeur passera mardi, les dirigeants choletais pourraient d'abord être amenés à prolonger le contrat de pigiste médical de l'ancien joueur de Boulazac. Avant de le faire signer jusqu'à la fin de la saison ?

Le Courrier de l'Ouest – Samedi 22 janvier 2011

Photo CO - Étienne LIZAMBARD



Causeur toujours indisponible

Handicapé par son aponévrosite plantaire, le meneur de CB doit encore patienter avant de retrouver le groupe. Gradit est prolongé.

PAGES SPORT

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 26 janvier 2011

Causeur reste arrêté, Gradit reste à Cholet

Toujours handicapé par son aponévrosite plantaire, Fabien Causeur a vu hier son arrêt maladie prolongé jusqu'au 6 février. En conséquence, William Gradit, son pigiste médical, reste à Cholet.

« La seule chose que je peux dire, c'est que Fabien est très incertain pour la Semaine des As ! » A l'heure d'entamer son entraînement, hier après-midi, Erman Kunter n'affichait pas le sourire des grands jours. L'entraîneur choletais venait en effet d'avoir confirmation de la prolongation de l'arrêt maladie de Fabien Causeur jusqu'au dimanche 6 février. Arrêté depuis le 11 novembre en raison d'une aponévrosite (voûte plantaire), l'international de CB ratera donc deux matches supplémentaires (Gravelines, Orléans) avant de reprendre l'entraînement collectif juste avant la Semaine des As (10 au 13 février). Quant à William



Cholet, 13 janvier. William Gradit reste dans les Mauges.

Photo CO - Etienne LIZAMBARD.

Gradit, il a signé hier la prolongation de son contrat de pigiste médical (sous réserve de qualification de la Ligue) jusqu'au 6 février.

T. B.

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 26 janvier 2011

Fabien Causeur absent jusqu'au 6 février

Fabien Causeur, qui souffre d'une aponévrose plantaire, a passé des examens de contrôle hier. Son absence est prolongée jusqu'au 6 février. Un dossier a été présenté par Cholet-Basket à la Ligue pour prolonger le contrat de son pigiste médical, William Gradit, jusqu'à la même date. Il devrait pouvoir être aligné ce samedi contre Gravelines-Dunkerque, à la Meilleraie.

Ouest France – Mercredi 26 janvier 2011

Fabien Causeur, la blessure sans fin



Cholet, La Meilleraie, novembre 2010. Erman Kunter se penche sur le patient Fabien Causeur, indisponible depuis maintenant deux mois et demi. Les deux hommes trouvent le temps très long. Photo CO - Etienne LIZAMBARD.

Arrêté depuis le 11 novembre en raison d'une aponévrosite, Fabien Causeur a vu son arrêt maladie prolongé jusqu'au 6 février. Pourquoi ? Comment ? Tentative de réponse.

« Là, ça commence à être vraiment long ! » A l'évocation de la blessure de Fabien Causeur, Erman Kunter, l'entraîneur de Cholet Basket, ne rigole plus. Au sujet de l'indisponibilité de son joueur, éloigné des parquets depuis 16 matches, la moutarde commence même à lui monter au nez : « C'est chiant. » Mais pourquoi le retour de Fabien Causeur est-il sans cesse différé ? A cette question, Jean-Jacques Gallouëdec, le médecin de CB, ne répond pas directement. Secret médical scrupuleusement respecté. Tout juste accepte-t-il de lever le voile sur l'aponévrosite. « C'est une lésion de surmenage de l'aponévrose plantaire, très sollicitée chez les sportifs, basketteurs, tennismen ou athlètes lors des sauts et des réceptions... » Quant aux remèdes prescrits ? « On inter-

vient chirurgicalement dans 5 % des cas. » Autrement, c'est le repos, « le temps que le tissu se régénère et que la blessure cicatrise, l'écueil à éviter étant de ne pas croire que la fin des douleurs est synonyme de guérison. » Fabien Causeur, qui ne souffrait plus avant de rejouer face à Roanne, a payé pour le vérifier...

« J'essaie de rester positif »

Aujourd'hui, l'ailier de Cholet Basket ne souffre presque plus physiquement. Mais il vient d'encaisser un nouveau choc moral, son arrêt maladie ayant été prolongé jusqu'au 6 février. « J'en ai marre d'attendre. Si seulement j'avais une date précise pour mon retour, cela pourrait m'aider », peste Causeur, sans toutefois perdre sa lucidité. « Je comprends que le médecin ne me donne pas de faux espoirs au cas où... » Au cas où il rechute ! « Quand il donnera son feu vert, j'aurai confiance en lui. C'est pourquoi il vaut mieux attendre le temps nécessaire pour que la blessure disparaisse.

Quant à moi, j'essaie d'être positif. Il reste encore de beaux événements à jouer cette saison. »

Causeur tristement lucide donc, et Erman Kunter un tantinet pressé de récupérer un de ses joueurs majeurs. D'où une légitime interrogation. Comment réagit le médecin de CB face à d'éventuelles pressions ? « Je suis indépendant à toute pression. Il y a un respect mutuel entre les staffs, technique et médical, de CB », assure Jean-Jacques Gallouëdec avant de se réfugier derrière les généralités face « la » question : jusqu'à quand Causeur sera-t-il arrêté ? « La vitesse de cicatrisation de chaque patient reste une inconnue », conclut le médecin. En cas d'aponévrosite, la « norme » semble se situer entre six semaines et trois mois d'arrêt. Déjà au repos depuis deux mois et demi, Fabien Causeur va finir champion de la patience.

T. B.